

Favoriser un projet d'envergure grâce à la construction de la seconde gare

Réseau ferré de France, en tant que maître d'ouvrage, a proposé plusieurs scénarios de tracés qui laissent ouverte l'opportunité de la construction d'une seconde nouvelle gare. En fonction des scénarios de tracé, deux implantations sont envisagées : dans le secteur de Villeneuve-Saint-Georges ou dans le secteur de Sénart. Considérant les prises de positions en faveur de la construction d'une seconde gare de la SNCF, de plusieurs communes telles que celle de Villeneuve-Saint-Georges et du Conseil général du Val-de-Marne, **Limeil-Brevannes souhaite s'inscrire dans cette dynamique territoriale. La Ville se prononce également pour la construction de la seconde gare, secteur Villeneuve-Saint-Georges.**

Nous pensons que favoriser l'émergence d'une gare val-de-marnaise contribuerait au développement harmonieux de notre département et de la région Ile-de-France en prenant en compte la situation de notre territoire :

- Un bassin de vie privé de la grande vitesse alors que la population francilienne comptabilise plus de neuf millions d'habitants dont 1 million trois cent mille en Val-de-Marne. Cette nouvelle gare permettrait d'établir une connexion entre le réseau à grande vitesse européen avec le Sud-Est francilien. Bon nombre de voyageurs gagneraient un temps considérable grâce à cette alternative aux gares parisiennes sans pénaliser les déplacements de province à province.

- Un bassin d'emploi enclavé : cette zone d'emplois constituée en partie par le pôle d'Orly ne dispose pas de transports en commun performants. Ce maillage doit permettre d'accéder directement à ce pôle, en connexion avec la grande vitesse et avec une réelle amplitude de fonctionnement afin de pouvoir aux offres d'emplois aux horaires décalés.
- Les Val-de-Marnais pourraient bénéficier d'une mesure performante de transport en commun autant pour l'emploi que pour l'accès aux loisirs..., il s'agit là d'une justice territoriale et d'une péréquation solidaire. On ne peut se satisfaire de la situation actuelle qui plébiscite les relations Paris / Province en oubliant le reste du territoire francilien.
- Les infrastructures routières (autoroute, routes départementales, nationales et communales) sont saturées et témoignent des limites au développement du mode routier. Ce constat laisse la place à une volonté partagée de voir des modes de transports collectifs se mettre en place. Favoriser une gare routière dans un périmètre proche de Villeneuve-Saint-Georges en renforçant un maillage de transport collectif de banlieue permettrait de réaliser un développement équilibré et partagé de ce territoire. Les voies routières existantes pourraient être complétées par un réseau ferré performant.



Ville de Limeil-Brevannes
www.limeil-brevannes.fr



Favoriser un développement équilibré des territoires

Cependant si l'implantation de la seconde gare sur Villeneuve-Saint-Georges ne peut faire l'unanimité du fait d'un taux de saturation déjà élevé en plein cœur de ville avec la RN 6, la gare RER D et la gare de triage, Limeil-Brévannes pourrait proposer à RFF l'opportunité d'un nouvel emplacement qui pourrait être acquis dans de brefs délais. La solidarité entre territoires devrait permettre à Villeneuve-Saint-Georges de bénéficier de cette gare, sans pour autant l'accueillir en son sein.

L'objectif pourrait être de faire bénéficier à un bassin de vie le plus large possible cette nouvelle gare grande vitesse en favorisant un emplacement central entre le haut de l'Essonne (Crosnes, Yerres, Brunoy...), le Val-de-Marne côté plateau briard (Villemecresnes, Mandres-les-Roses, Périgny, Santeny...) à la limite de la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne centre avec Créteil, Alfortville, Sucy en Brie, Limeil-Brévannes, Bonneuil-sur-Marne...

Favoriser l'intermodalité et prendre en compte la situation de référence

Limeil-Brévannes serait à même d'accueillir cette nouvelle gare sur les terrains jouxtant les voies SNCF, soit les parcelles appelées "Les chemins du marais", "Les neuf saulets", "Les longs rideaux" et la parcelle rue Albert Garry. Les propriétaires sont la SNCF et le Département pour 13 des 18 parcelles composant ce terrain. La surface totale est de 103 666 m² soit plus de 10 hectares sans tenir compte des extensions possibles en amont du tunnel TGV et en aval au niveau du triage.

Depuis cet emplacement, les connexions aux modes lourds de transport (connexion à Paris et à la banlieue) seraient assurées grâce :

- ▶ aux lignes de bus qui assureraient des liaisons vers Villeneuve-Saint-Georges (RER D), Boissy-Saint-Léger (RER A) et Créteil (métro ligne 8, transport en commun en site propre (TCSP) Thiais-Pompadour-Sucy-Bonneuil et RER D en 2014 grâce à gare de Créteil-Pompadour),
- ▶ à la future ligne de métrocâble, transport par câble entre Villeneuve-Saint-Georges et Créteil, voire Choisy-le-Roi (gare Val Pompadour ligne D du RER).

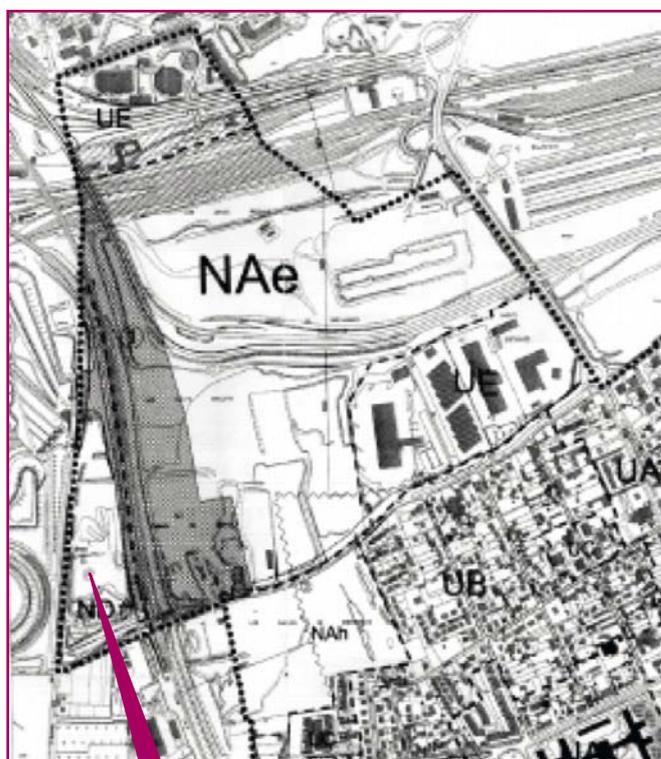
La situation de référence permet d'envisager précisément quel sera le futur maillage à la date de réalisation de cette nouvelle gare. Le métrocâble reliera rapidement et en toute sécurité :

- ▶ le plateau de Villeneuve-Saint-Georges depuis le quartier du Bois Matar,
- ▶ Limeil-Brévannes avec deux arrêts : "Emile Combes",
- ▶ puis l'arrêt "Les Temps Durables" qui correspond à l'implantation proposée pour cette nouvelle gare TGV,
- ▶ et une station d'arrivée sur Créteil, prolongement du métro ligne 8, soit un terminus à "Créteil-Pointe du lac" ou en variante avec une station d'arrivée à la future gare Val Pompadour ligne D du RER.

Cette gare TGV serait donc accessible à tous grâce à ce maillage urbain de qualité (en terme de continuité du service public avec un maillage de transports publics sur de grandes ouvertures horaires calquées sur ceux du métro et sur ceux de l'aéroport d'Orly).

La RD 406▶1, la RN6, la RN 19, l'A 86 sont autant de voies routières qui complètent ces nœuds de communication et ces modes de transports.

L'emplacement proposé pour cette nouvelle gare à proximité des Temps Durables permettra sa connection directe aux autres lignes grande vitesse, aux départements franciliens et à Paris.



Cette zone ND sur le POS est un terrain qui longe la ligne TGV et le parc départemental de la Plage Bleue, situé à Limeil-Brévannes

▶1 La RD 406 est une route express reliée à l'A86

Nos ambitions partagées pour un développement équilibré et durable

Si notre projet de Métrocâble entend répondre aux objectifs du développement durable en étant considéré comme le plus doux et le plus écologique des modes de transports (par exemple une très faible émission de gaz à effet de serre), la volonté de RFF de construire une nouvelle gare grande vitesse propre participe à ces ambitions communes et favorise un changement sociétal plus respectueux de son environnement. L'évaluation carbone mentionnée par RFF donne une idée de la performance énergétique attendue de cette nouvelle gare TGV.

Tout comme le câble urbain qui fait l'objet d'une attention particulière quant à sa bonne intégration en ville, la question

posée par RFF de l'insertion urbaine fait également partie de cette volonté de trouver le bon équilibre entre le nécessaire développement urbain et les riverains. L'option enterrée "passage en tunnel" offre la possibilité aux habitants de bénéficier de la grande vitesse sans pour autant casser leur cadre de vie. Egalement, ce scénario permet d'occuper un moindre espace qui devient rare et coûteux. Si cette option était retenue, il serait donc demandé l'amélioration de la protection phonique en amont et en aval du tunnel (couverture des voies). La coulée verte réalisée au dessus du tunnel TGV de Villecresnes à Limeil-Brevannes est un bon exemple de cohabitation entre deux usages de la ville.

"En tout état de cause et quel que soit le projet retenu par RFF, celui-ci ne peut impacter le Bois de la Grange, poumon vert indispensable à notre territoire."

Vue de la Plage Bleue, ligne grande vitesse qui traverse la ville en tunnel.





Limeil - Brévannes, naturellement Bien dans son temps

Limeil-Brévannes est une commune val-de-marnaise, située à 15 km de Paris, de 19 000 habitants environ. Elle est constituée de 693 hectares dont 183 d'espaces boisés. Ville dynamique qui attire les populations jeunes, Limeil-Brévannes bénéficie d'une image valorisée et valorisante, soit une ville verte aux portes de la capitale.

Limeil-Brévannes est une commune en plein essor urbain avec plusieurs projets structurants telles que les constructions des éco-quartiers de 1 250 logements "Les Temps Durables" et du pôle Pasteur composé de 500 logements.

Certes, cette commune ne bénéficie pas d'un mode de transport lourd avec deux lignes de bus qui la relie au

RER D et au métro ligne 8 mais le Métrocâble viendra compléter cette offre de transports en offrant un accès à un nœud modal majeur (métro ligne 8 et TCSP Thiais-Pompadour-Sucy-Bonneuil à Créteil-Pointe du Lac). Le gain de temps sera également pris en compte avec un transport estimé de 5 minutes entre Limeil-Brévannes et Créteil. La connexion avec la nouvelle gare sera donc garantie en termes de lien urbain, mais aussi en termes de qualité du service rendu à la population : ouverture maximale, débit constant aux heures de pointe comme aux heures creuses, rapidité et constance de la durée de déplacement assurée sont autant d'atouts pour l'avenir des transports sur notre territoire.



Equipe Holzbau-Aman / Projet Pôle Pasteur, écoles

